

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page:

1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

En lots: 1 0849 XX XX XXX

(Les positions X désignent les codes des différents emballages.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Réactif de diagnostic in vitro d'échantillons provenant du corps humain

Uniquement à usage professionnel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: DiaSys Diagnostic Systems GmbH

Rue/B.P.: Alte Strasse 9

Place, Lieu: 65558 Holzheim

WWW: <http://www.diasys.de>

E-mail: mail@diasys.de

Téléphone: +49 (0) 6432-9146-0

Télécopie: +49 (0) 6432-9146-32

Service responsable de l'information:

Siège, Téléphone: +49 (0) 6432-9146-0, Email: mail@diasys.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Infraserv, Téléphone: +49 (0) 69-305-6418

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Met. Corr. 1; H290 Peut être corrosif pour les métaux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: H290

Peut être corrosif pour les métaux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/1/2019

Version: 19

Langue: fr-FR

Date d'édition: 11/9/2019

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page: 2 de 9

Conseils de prudence:	P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Marquage spécial

EUH208 Contient Acide sulfanilique. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

En raison de la valeur-pH, il y a un risque d'action corrosive.
Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: solution aqueuse

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 231-595-7 CAS 7647-01-0	Acide chlorhydrique	< 1 %	Met. Corr. 1; H290. Skin Corr. 1B; H314. STOT SE 3; H335.
N°CE 204-482-5 CAS 121-57-3	Acide sulfanilique	< 1 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau.
Recouvrir les plaies d'un pansement stérile. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.
Ne pas provoquer de vomissement. Ne pas essayer de neutraliser. Appeler un médecin.
En raison de la valeur-pH, il y a un risque d'action corrosive.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/1/2019

Version: 19

Langue: fr-FR

Date d'édition: 11/9/2019

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page:

3 de 9

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Peut déclencher une réaction allergique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.
En cas d'incendie, après la vaporisation de l'eau, risque de formation de: Acide chlorhydrique, oxydes de soufre, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendies dans l'environnement: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Nettoyer.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/1/2019

Version: 19

Langue: fr-FR

Date d'édition: 11/9/2019

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page:

4 de 9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés à une plage de température de 15 °C à 25 °C.
Matériau déconseillé: Métaux, alliages métalliques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
7647-01-0	Acide chlorhydrique	Europe: IOELV: STEL	15 mg/m ³ ; 10 ppm (Chlorure d'hydrogène)
		Europe: IOELV: TWA	8 mg/m ³ ; 5 ppm (Chlorure d'hydrogène)
		France: VLE	7,6 mg/m ³ ; 5 ppm (chlorure d'hydrogène)

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Utiliser un filtre de type (E-P2/P3) conforme à la norme EN 14387.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.

Type de gants: Caoutchouc nitrile-Epaisseur du revêtement: 0,11 mm.

Période de latence: >480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Blouse de laboratoire

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Tenir un dispositif de rinçage oculaire à disposition.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/1/2019

Version: 19

Langue: fr-FR

Date d'édition: 11/9/2019

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page:

5 de 9

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: liquide Couleur: incolore
Odeur:	légèrement, caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	à 25 °C: 0,75
Point de fusion/point de congélation:	env. 0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	env. 100 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	non combustible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1,005 g/mL
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les métaux: Formation de hydrogène.

10.4 Conditions à éviter

A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire.

10.5 Matières incompatibles

bases, métaux, alliages métalliques.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/1/2019

Version: 19

Langue: fr-FR

Date d'édition: 11/9/2019

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page:

6 de 9

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, après la vaporisation de l'eau, risque de formation de: Acide chlorhydrique, oxydes de soufre, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Manque de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: En raison de la valeur-pH, il y a un risque d'action corrosive.
Indication sur Acide sulfanilique: Peut déclencher une réaction allergique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Effet nocif sur les organismes aquatiques en raison de la modification du pH.

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

**Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1
(Acide sulfanilique-solution)**

Numéro de matière 1 0849 R1

Page: 7 de 9

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 16 05 06* = Produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
UN 3264

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: ONU 3264, LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(Acide chlorhydrique mélange)

IMDG, IATA-DGR: UN 3264, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Hydrochloric acid mixture)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 8, Code: C1

IMDG: Class 8, Subrisk -

IATA-DGR: Class 8



14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
III

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/1/2019

Version: 19

Langue: fr-FR

Date d'édition: 11/9/2019

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page:

8 de 9

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage:	ADR/RID: Classe de danger 80, Numéro ONU UN 3264
Étiquette de danger:	8
Dispositions particulières:	274
Quantités limitées:	5 L
EQ:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001 IBC03 LP01 R001
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:	MP19
Réservoirs mobiles - Instructions:	T7
Réservoirs mobiles - Dispositions particulières:	TP1 TP28
Codification réservoirs:	L4BN
Code de restriction en tunnel:	E

Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger:	8
Dispositions particulières:	274
Quantités limitées:	5 L
EQ:	E1
Transport autorisé:	T
Équipement nécessaire:	PP - EP

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS:	F-A, S-B
Dispositions particulières:	223, 274
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001, LP01
Conditionnement - Réglementations:	-
IBC - Instructions:	IBC03
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T7
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP1, TP28
Arrimage et manutention:	Category A. SW2
Propriétés et observations:	Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.
Groupe de ségrégation:	1

Transport aérien (IATA)

Étiquette de danger:	Corrosive
Excepted Quantity Code:	E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y841 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 852 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 856 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3 A803
Emergency Response Guide-Code (ERG):	8L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/1/2019

Version: 19

Langue: fr-FR

Date d'édition: 11/9/2019

Bilirubine Jendrassik-Gróf FS Réactif R1 (Acide sulfanilique-solution)

Numéro de matière 1 0849 R1

Page:

9 de 9

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): 2X

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H290 = Peut être corrosif pour les métaux.

H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

EUH208 = Contient Acide sulfanilique. Peut produire une réaction allergique.

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2019

Créée:

9/3/2007

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.